



Luxembourg, le 6 février 2020

COMMUNIQUE

Renaturation de la vallée de la Pétrusse

Les travaux de préparation pour l'exécution de la phase 1 du projet seront entamés à partir de février 2020

Le jeudi 6 février 2020, la Ville de Luxembourg, ensemble avec le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et l'Administration de la gestion de l'eau, a présenté en détail la première phase des travaux qui seront réalisés dans le cadre de la renaturation de la vallée de la Pétrusse à l'occasion d'un point presse et d'une visite des lieux.

Restauration de l'écosystème

Le but principal de la revalorisation écologique de la vallée de la Pétrusse est de restaurer ses écosystèmes dégradés et artificialisés afin de revenir à un état plus naturel. Dans ce contexte, les conditions naturelles du cours d'eau doivent être rétablies, en particulier en enlevant le lit en béton du cours d'eau et en recréant un cours d'eau naturel ce qui améliorera l'équilibre de la faune et de la flore, des nutriments et de l'eau. Pour atteindre cet objectif, la plantation de végétaux locaux, mais aussi l'abattage d'arbres s'avèrent nécessaire. Par ailleurs, cette mesure permettra l'expansion des biotopes dans le milieu urbain et offrira par conséquent ainsi un habitat pérenne à de nombreuses plantes et animaux.

Dans un premier temps, il est essentiel qu'aucun arbre ne se trouve aux endroits où le cours d'eau coulera après le réaménagement et l'élargissement des berges. Les arbres fragilisés risqueraient de tomber et représenteraient un risque pour la sécurité des promeneurs et afin d'éviter que la qualité de l'eau ne se détériore davantage ces travaux de creusement doivent être effectués dans différentes zones.

Ensuite, la mise en place d'une zone récréative engazonnée à hauteur de l'actuel aire de jeux et du mini-golf, en vue d'augmenter la qualité de vie et de favoriser la détente des citoyens et visiteurs nécessite également l'enlèvement de certains arbres.

Toujours est-il que, si un certain nombre d'arbres seront enlevés, la plantation de nouveaux arbres à des endroits stratégiques, tout comme la protection des arbres remarquables à proximité des interventions, est prévue.

La revalorisation écologique de la Pétrusse – un projet en 2 phases

Le projet de renaturation de la Pétrusse et la refonte du parc attenant se réaliseront en deux phases de construction, distinctes dans l'espace et dans le temps.

Le projet global se compose de plusieurs sous-projets, dont certains peuvent être réalisés indépendamment les uns des autres et certains sont spatialement dépendants et nécessitent des processus de construction complexes. Parmi ces travaux figurent la refonte de l'architecture paysagère et la replantation du milieu aquatique direct et du parc adjacent, la renaturation du lit du cours d'eau et de l'environnement hydrique direct, la redéfinition des infrastructures et des ouvrages d'art, la réalisation de constructions « First Flush », la mise en œuvre de mesures prises en termes d'approvisionnement et d'assainissement de l'eau, ou encore des fouilles archéologiques (église St Ulric). Enfin, les plantations et constructions temporaires en vue de la LUGA 2023 clôtureront la phase 1 du projet.

- **Phase 1 : une exécution en plusieurs sections**

La première phase du chantier couvre la zone de la vallée de la Pétrusse située entre l'embouchure de l'Alzette et l'écluse Bourbon. Le projet de construction commencera au printemps 2020 et s'achèvera au printemps 2023 avec la LUGA 2023 pour laquelle ce réaménagement écologique de la Pétrusse représente un élément important.

- Travaux préparatoires (parking provisoire, fouilles archéologiques à la place St Ulric)

Le début des fouilles archéologiques réalisées par le Centre national de recherche archéologique (CNRA) sur la place St Ulric est prévu pour printemps 2020 et elles s'étendront sur une durée d'environ 6 mois. Les fouilles archéologiques sur la place St Ulric auront lieu le plus tôt possible, afin que les infrastructures souterraines telles que les conduites de gaz puissent par la suite être posées.

- Renaturation du cours d'eau

Le lit en béton de la Pétrusse sera enlevé de manière à recréer une morphologie naturelle du cours d'eau. Le fonds du cours d'eau sera aménagé avec des pierres naturelles et les berges seront aménagées afin de créer des habitats naturels pour la faune et la flore. La plantation d'une ripisylve et la succession de végétaux sur les berges permettront la création d'un corridor écologique. Grâce à la renaturation, l'écoulement de l'eau sera plus naturel et la vitesse d'écoulement sera ralentie ce qui entraînera une baisse du risque d'inondation.

- « First Flush »

La mise en œuvre des « First Flush » est indépendante des autres phases de construction. Ce projet qui sera réalisé au cours de l'année 2020, concerne la construction d'un ouvrage de captage « First Flush » au niveau du raccordement à la Pétrusse du réseau de canalisation d'eaux pluviales de la Ville à hauteur du pont Adolphe. La construction de celui-ci permettra une amélioration de la qualité des eaux, surtout lors de périodes sèches suivie d'averses intenses, en évitant qu'une pollution considérable liée principalement aux rejets du trafic routier et des dépôts atmosphériques soit dirigée vers la canalisation d'eaux pluviales et par la suite dans le cours d'eau de la Pétrusse.

- Aire de jeux / fitness / mini-golf / écluse Bourbon / échelle à poissons / Skatepark

Cette phase de construction comprend entre autre le démantèlement des murs de berge en place, le démontage de la protection de berge existante, la mise en œuvre du nouveau mur de berge dans le sens de l'écoulement à gauche, la renaturation et les terrassements associés, les ajustements de surface et les

plantations. Afin de conserver un aspect visuel en accord avec le classement UNESCO des fortifications de la Ville de Luxembourg, des matériaux en pierres naturelles seront utilisés pour aménager certains nouveaux éléments muraux.

Ces travaux sont suivis par la mise en œuvre de l'échelle de poissons, de la zone récréative « Liegewiese » et du Skatepark (côté eaux et côté naturel).

- **Phase 2 : de l'écluse Bourbon à la rue d'Anvers**

La phase 2 du projet consiste en la renaturation de la vallée de la Pétrusse et la refonte du parc attenant entre l'ancienne écluse Bourbon enlevée lors de la phase 1 et la rue d'Anvers à partir de printemps 2024 (après la LUGA 2023).

Détail de l'aménagement du parc

Le projet de renaturation et de réaménagement de la vallée de la Pétrusse est marqué par la mise en œuvre des différents éléments suivants :

- l'aménagement d'une surface de repos et de loisirs à l'entrée du parc côté rue St Ulric,
- le renouvellement des espaces de jeux et des installations sportives telles que le fitness et le mini-golf à l'entrée du parc, du côté des rochers de la Ville-Haute,
- l'intégration du Skatepark existant dans les nouveaux aménagements,
- l'intégration des gradins et balcons à divers endroits des berges de la Pétrusse,
- la mise en œuvre d'un chemin carrossable d'une largeur de 4,50 mètres longeant le cours d'eau sur toute la longueur de la vallée et d'un chemin non carrossable d'une largeur de 2 à 3 mètres, situé du côté opposé de la grande promenade, à proximité du cours d'eau,
- la redéfinition des ouvrages d'art comprenant 6 nouveaux ponts (2 ouvrages carrossables et 4 pour piétons) remplaçant les ouvrages existants,
- la réintroduction d'espèces piscicole grâce à l'installation d'une passe à poisson permettant la migration entre l'Alzette et la Pétrusse.

Informations pratiques relatives à l'accès

Le concept de circulation de parts-et-d'autre de la rivière a été partiellement repensé. Par conséquent les ponts existants seront démolis et de nouveaux passages au-dessus de la rivière renaturée seront intégrés. Les ponts et traversées actuellement installés dans la vallée de la Pétrusse seront conservés le plus longtemps possible pour permettre la circulation des visiteurs. Les machines de chantier empruntant les mêmes passages, se rendent sur le site via la rue de Prague et la rue de la Pétrusse ou la place St Ulric.

Durant toute la durée des travaux, l'accès pour les piétons et cyclistes est garanti et une signalisation appropriée sera mise en place afin de se renseigner sur les déviations.

Estimation budgétaire

L'estimation budgétaire concernant la phase 1 de la revalorisation écologique de la vallée de la Pétrusse s'élève à 25.909.385,84€ ttc. Le financement est assuré par la Ville de Luxembourg et le Fonds pour la gestion de l'eau.